



N°41  
Décembre 2024

# LA GAZETTE DE CORDON

Bulletin municipal

## TOUR D'HORIZON

Retour sur  
les moments forts  
de l'année

## BUDGET

Comprendre  
le plan d'actions  
de votre commune

## FOCUS

Entretien avec  
Lucas Marchand,  
Directeur de la SEM des  
Portes du Mont-Blanc

WWW.CORDON.FR



Publié le : 15/07/2025 09:10 (Europe/Paris)

Par : Mairie de Cordon

[https://www.intramuros.org/cordon/documents\\_administratifs/35436](https://www.intramuros.org/cordon/documents_administratifs/35436)



# LA GAZETTE DE CORDON



## SOMMAIRE

Avec nous : le conseil municipal vous répond .....	P2-3
Tour d'horizon.....	P4-8
Environnement.....	P9
Budget.....	P10-11
Focus .....	P12-13
Tourisme.....	P14-15
À votre service .....	P15-16
Carnet .....	P17
Annonces.....	P18-19



## AVEC NOUS Le conseil municipal vous répond

### La compétence de l'eau potable sera transférée au 1<sup>er</sup> janvier à la CCPMB. Quelles incidences pour Cordon ?

Jusqu'à présent, notre commune disposait d'une régie autonome pour la gestion de son réseau d'eau potable. Sauf modification de la loi NOTRe par le législateur (ce qui est en cours au moment où nous écrivons), Cordon sera dans l'obligation de transférer cette compétence à la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. En mutualisant les moyens, l'intercommunalité espère ainsi réaliser des économies d'échelle et financer des investissements nécessaires. Pour garantir l'accès de tous à un service de qualité, la CCPMB travaille à harmoniser le prix des abonnements sur l'ensemble du territoire. Pour Cordon, ce transfert de compétences est donc susceptible d'entraîner un ajustement tarifaire. En lien avec la CCPMB, notre commune veille attentivement à ce que les effets de cette transition soient maîtrisés au mieux.

### Où en est-on de la modification du PLU ?

Au cours des derniers mois, Cordon a mis en œuvre une procédure de modification de droit commun de son PLU. En plus d'apporter des précisions aux règles générales d'urbanisme, le projet de modification porte sur :

- ✓ L'inscription de 17 constructions susceptibles de changer d'affectation.
- ✓ L'identification d'une construction comme bâti identitaire.
- ✓ La création de 3 Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités (STECAL).
- ✓ La création d'un espace dédié à un cheminement piéton.
- ✓ La création de sous-zonages au niveau des OAP des Darbaillets et du Vuaz.

Le projet de modification a été soumis à enquête publique, laquelle s'est terminée le 27 septembre dernier. Le commissaire-enquêteur a ensuite remis ses conclusions qui ont été approuvées par le conseil municipal. Le nouveau PLU entrera en vigueur en début d'année 2025, dès lors que la Préfecture aura exercé son contrôle de légalité.





## Comment faire face à un éventuel manque de neige au cours de la saison d'hiver ?

Nous savons que le manque d'enneigement naturel s'inscrit dans un contexte de changement climatique généralisé, et que les stations de basse altitude telles que Cordon doivent mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. Organisée le 23 juillet dernier, la réunion de fin de saison a donné l'occasion aux habitants et socioprofessionnels de Cordon d'échanger leurs idées. De cette réflexion collective ont pu émerger trois lignes de conduite :

- ✓ **Renforcer la communication autour de notre offre hors ski** et s'appuyer davantage sur les socioprofessionnels pour mieux relayer notre programme d'animations.
- ✓ **Renouveler l'attractivité des manifestations les plus emblématiques**, telles que Cordon 100 Flammes.
- ✓ **Rendre le cœur du village plus dynamique et vivant** : les décorations et illuminations de Noël ont été récemment renouvelées, de même qu'une patinoire synthétique de 10 mètres de long sur 8 mètres de large a investi la place du Mont-Blanc. Fonctionnel jusqu'en mars, ce nouvel équipement offre une alternative ludique aux familles et contribue à une ambiance festive dans le village. Pour financer l'investissement à hauteur de 40 000 € HT, la commune a sollicité le soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Vous souhaitez poser une question à François Paris et son équipe ?

Formulez votre demande par mail à l'adresse [mairie@cordon.fr](mailto:mairie@cordon.fr). Nous vous répondons dans le prochain numéro !



Publié le : 15/07/2025 09:10 (Europe/Paris)

Par : Mairie de Cordon

[https://www.intramuros.org/cordon/documents\\_administratifs/35436](https://www.intramuros.org/cordon/documents_administratifs/35436)

## L'école de Cordon récompensée par le Prix de l'Éducation Citoyenne.



Pour découvrir le travail de nos élèves, c'est par ici :



Savez-vous exactement en quoi consiste le mandat d'un maire, d'un député ou d'un sénateur ? Si vous êtes pris d'un doute, interrogez donc les élèves de l'école de Cordon ! Du CP au CM2, les enfants ont enquêté toute l'année 2023 sur les attributions des élus de la République. Pour mener à bien leur investigation, nos jeunes citoyens ont visité la mairie de Cordon, mais également reçu la visite officielle du Maire et de la Sénatrice de Haute-Savoie, Sylviane Noël. Depuis lors, le fonctionnement des institutions de la démocratie n'a plus de secrets pour eux ! Les élèves ont compilé tout leur précieux travail sur la plateforme Genially, sous la forme d'un contenu interactif accessible à tous. Les élèves de l'école de Praz-sur-Arly ont apporté leur contribution à l'exposé, en s'intéressant au rôle des députés. Ce travail collectif a été récompensé en juin dernier par le Prix de la Citoyenneté. Mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale et décernée par l'association des membres de l'Ordre national du Mérite, cette distinction met en lumière les initiatives porteuses d'engagement civique. Lauréate du deuxième prix départemental, l'école de Cordon a reçu un chèque de 100 euros, en présence de l'inspectrice de la circonscription Sophie Gallineau. La dotation servira à financer l'achat de nouveaux jeux de cour. Bravo les enfants !

## Cordon dans 50 ans : les élèves de CM cartographient l'avenir de leur village.



Pour apprendre la géographie, rien de mieux que de partir à la découverte de son environnement immédiat ! Inspirées par le dispositif pédagogique GéoDéclic, les enseignantes ont emmené les élèves de CM1 et CM2 sur le terrain, pour décrypter les paysages de Cordon et observer l'habitat. L'exploration a été complétée par une série d'entretiens avec des habitants et socioprofessionnels du village, pour en apprendre davantage sur les activités économiques du territoire. Toutes les informations collectées par les élèves ont nourri une réflexion plus large sur le devenir de la commune, à l'horizon 2075 ! Les enfants ont traduit leurs aspirations et propositions sous la forme d'une grande carte colorée. Au travers de leurs regards, Cordon s'anime alors de perspectives réjouissantes et constructives : une ferme au plateau des Bénés

dédié à la fabrication du beurre et du fromage, des remontées mécaniques silencieuses fonctionnant à l'énergie solaire, une crèche plus grande, un city stade pour les jeunes, plusieurs aires de covoiturage ou encore de multiples pistes cyclables. Point d'orgue du projet : Lise Galavielle, directrice de l'école, a présenté le travail des élèves à l'occasion du Festival International de Géographie, organisé à Saint-Dié le samedi 5 octobre dernier.



## Festival Les Petits Asticots : le spectacle vivant en représentation à Cordon.



Coordonné par Cultur(r)al, le Festival itinérant des Petits Asticots fait halte à Cordon tous les 2 ans pour la joie et l'émerveillement de notre jeune public. Porté par les communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, le festival accueille des compagnies de tous horizons autour de créations tout aussi poétiques, drôles que spectaculaires. Les 21 et 22 octobre derniers, les petits Cordonnants âgés de 3 mois à 6 ans ont pu assister à 2 représentations musicales et dansées :

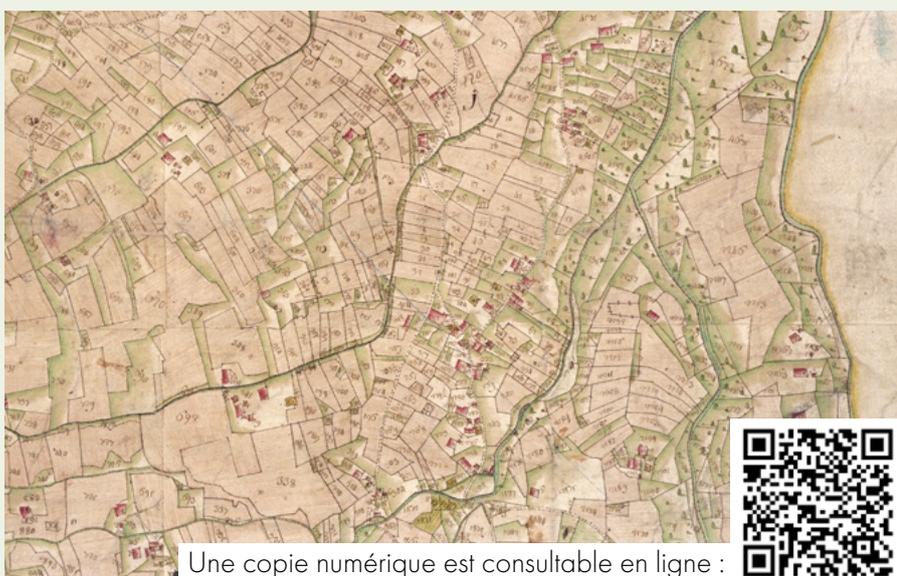
- **Sillons, par la compagnie Zeif** : une invitation à explorer un espace composé de lignes tracées à la craie, en compagnie d'une danseuse et d'un violoniste.
- **Luz, par la compagnie Déo** : un spectacle de jonglerie lumineuse, entre prouesse visuelle et chorégraphie virtuose.

## Aménagement du cimetière : reprise de concessions et création de nouveaux espaces de souvenir.

Pour que le cimetière de Cordon demeure un lieu de recueillement harmonieux, des travaux de rénovation et d'agrandissement ont été mis en œuvre au cours de l'automne. En accord avec les familles concernées, la Mairie a procédé à la reprise de concessions puis installé 17 nouveaux caveaux. Réalisé en granit du Mont-Blanc, le colombarium a également été agrandi de 24 cases supplémentaires. Les travaux ont été conduits par des entreprises locales, pour un budget de 104 173 € TTC.



## Exposition de la mappe sarde : à la découverte du premier cadastre de Cordon.



Une copie numérique est consultable en ligne :



Fidèle à sa vocation patrimoniale, l'association Cordon d'Hier pour Demain œuvre pour faire connaître des aspects méconnus de notre histoire locale, apporter un éclairage sur nos racines et donner à voir des objets rares. Justement ! À l'occasion de la fête patronale du 15 août et de la fête du pain du 8 septembre, l'association a choisi d'exposer une copie inédite de la mappe sarde de Cordon. Sur ce document cadastral datant de la monarchie de la maison de Savoie, le repérage n'est pas facile ! Tracée à la plume et coloriée à l'aquarelle, la mappe sarde de Cordon n'est pas orientée au Nord et se contente de faire figurer les

chemins, cours d'eau et bâtis. Les Cordonnants ont pu constater avec amusement que le centre du village était déjà situé à son emplacement actuel. Aucune trace de l'église en revanche, car elle n'existait pas encore ! Bien que sommaire, la carte démontre une finesse d'exécution admirable pour l'époque. Cette archive très précieuse nous renseigne sur la répartition des terres et l'usage des sols à l'époque du roi Victor-Amédée III. Car rappelons-le : la mappe sarde est avant tout un document à valeur fiscale, première du genre en Europe ! Il aura fallu 10 années de labeur entre 1728 et 1738 pour que ce premier cadastre aboutisse. Les informations recueillies étaient destinées à calculer la valeur foncière de chaque propriété et d'en déduire un montant d'imposition. À Cordon, pas moins de 4 892 parcelles agricoles ont été identifiées entre 1728 et 1730 ! L'exemplaire original de la mappe sarde est conservé aux archives départementales.

# Tour d'horizon

## Retour sur la fête de la musique : le rendez-vous incontournable de l'été.

Comme chaque année à l'approche du 21 juin, Kévin Périllat a dressé une scène devant son bar. Pour chacun d'entre nous, c'est la promesse renouvelée d'un moment de partage et de convivialité, où différents registres musicaux se rencontrent et se célèbrent. Organisée par l'école de musique de Cordon, la fête de la musique a investi la place du Mont-Blanc dès 16h, pour offrir à



tous un espace d'expression musicale libre et gratuit. En dépit d'une météo instable, les apprentis percussionnistes, pianistes, guitaristes et accordéonistes de l'école ont pu faire la démonstration de leurs talents en public. L'amicale des accordéonistes du Mont-Blanc s'est également jointe à la fête. Dans un esprit d'échange culturel, d'autres associations ont contribué au succès de l'évènement : les enfants de l'association sportive de Cordon ont offert un spectacle de danse, tandis que la chorale de Saint-Gervais, accompagnée au piano par Kévin, a interprété un récital de chansons françaises et internationales. Les élèves de l'école de Cordon ont également entonné plusieurs chants, avant que le Brass Band de Domancy ne fasse retentir ses cuivres et percussions pour clore cette soirée festive et décontractée. À l'année prochaine !

## Les élèves de Cordon explorent l'Ardèche sauvage à coups de pédales.



Du 30 mai au 3 juin, 26 élèves de CM1-CM2 de l'école de Cordon se sont élancés sur l'itinéraire aménagé de la Dolce Via. Une expérience unique et mémorable, pour prendre conscience des enjeux de la mobilité durable ! Accompagnés d'un moniteur diplômé d'Etat, de 6 parents agréés et de leur maîtresse, les élèves ont parcouru près de 100 kilomètres à vélo, parmi les grands espaces naturels de l'Ardèche. Dans un bel esprit de camaraderie, l'école primaire de Praz-sur-Arly s'est jointe à cette aventure au grand air. Dans la continuité du dispositif national « Savoir rouler à vélo », ce voyage scolaire

visait à enseigner aux enfants comment se déplacer de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. Du Pouzin jusqu'à Lamastre et au-delà, les élèves ont exercé leur sens de l'entraide et de la cohésion, en surmontant ensemble les distances et défis du parcours. En chemin, ils ont pu observer des points d'intérêt remarquables, à l'image des filatures de soie de la vallée de l'Eyrieux. Mais le point d'orgue du voyage reste sans nul doute l'étape entre Tournon-sur-Rhône et Lamastre, effectuée à bord d'un authentique train à vapeur !

## Rochefort : la ligne moyenne tension a été démantelée.



Le site de Rochefort a été débarrassé de son pylône.

La ligne moyenne tension qui alimentait l'ancienne station d'épuration de Cordon n'avait plus de raison d'être. Avec son pylône imposant et ses câbles tendus, elle dominait l'horizon et altérait l'esthétique naturelle du site de Rochefort. En juillet dernier, elle a donc été démontée puis remplacée par une ligne basse tension. Plus discrète, cette nouvelle installation alimente le bâtiment des services techniques situé route des Communailles. Chantier réalisé par l'entreprise GRAMARI et ENEDIS.



## Deviens porte-drapeau de ta commune !



Les porte-drapeaux sont des bénévoles qui assurent, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore. Cette mission est hautement symbolique puisque les porte-drapeaux rendent hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Ils se doivent donc d'exercer leur fonction avec dignité et constance. Pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre, la Mairie de Cordon recherche de nouveaux porte-drapeaux afin que la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour notre pays continue d'être honorée. Le renouvellement de la fonction de porte-drapeau passe par la mobilisation des jeunes générations : tu as 15 ou plus et tu aspires à exercer cette noble fonction ? Contacte-nous : 04 50 58 04 17 ou [mairie@cordon.fr](mailto:mairie@cordon.fr)

## Vie économique : du nouveau à Cordon !

L'économie locale connaît une nouvelle impulsion : plusieurs hôtels et restaurants du village ont récemment changé de propriétaires, tandis qu'un camion à pizzas s'est installé sur la place du Mont Blanc.



Racheté par la Famille Lauger Capdeville, l'hôtel La Jourbarbe devient Le Chalet-Hôtel Cordon. Totalement rénové, cet établissement 4 étoiles propose 10 hébergements de charme, un spa mais aussi un restaurant bistrannique avec une sélection de vins locaux ouvert en soirée, sur réservation, du lundi au dimanche.



Installé aux pieds des pistes face au Mont-Blanc, le chalet Chez Alcide a été racheté par Marc SIBUET, propriétaire du prestigieux hôtel du Fer à Cheval à Megève. On y déguste des plats généreux et savoyards, à partir de 22 €. Pour vos événements, la privatisation du chalet est possible.



Sophie SACHET et Christophe ALBERT, précédemment responsables de l'établissement Le Transat à Sallanches, reprennent la gérance de La Ruche. Rebaptisé So'Chris, le restaurant au cœur du village propose une nouvelle carte ainsi qu'un menu du jour et remet en service son four à pizzas.



En accord avec les socioprofessionnels de Cordon, le food truck italien Pepizella s'installe une fois par semaine, de 17h30 à 21h30, au centre du village. On peut y commander des pizzas salées et sucrées, cuites au feu de bois. La pâte est pétrie à la main et agrémentée de produits locaux et de saison.

## La Monstre Belle et Raide : 2 000 m de dénivelé positif à vélo et à skis !



L'association Les Monstres de Cordon a inauguré le 17 mars dernier une course unique en son genre : entre cyclisme, ski et alpinisme, La Monstre Belle et Raide rassemble les adeptes des pentes abruptes et du cramponnage ! Par équipe de deux, les 48 participants se sont élancés à vélo dès les premières lueurs du jour. Les skis fixés dans le dos, ils ont quitté la plaine de Sallanches pour conquérir les hauteurs de Cordon. Rattrapés par la neige à 1 500 m d'altitude, les athlètes ont troqué les roues contre les skis de randonnée, direction les crêtes et sommet de Croisse Baulet. Une vingtaine de bénévoles ont contribué au succès de cet événement à la fois technique et exigeant. Avis aux amateurs d'efforts intenses et de paysages grandioses : la Monstre Belle et Raide revient le 16 mars 2025 !

## La Coupe du monde de VTT Trial a suscité l'émulation à Cordon.



Devant une foule en liesse, le champion du monde Jack CARTHY s'est imposé sur le podium dans la catégorie 26 pouces.

L'émulation sportive s'est emparée de Cordon du 13 au 15 septembre derniers, à l'occasion de la troisième étape de la Coupe du monde de VTT Trial. Au cours de ce week-end mémorable, plus de 4 500 spectateurs ont vibré à l'unisson devant les prouesses des 150 meilleurs pilotes internationaux. Ces derniers ont défié la gravité et enchaîné les obstacles de bois, granit et béton sur le terrain de compétition de Rochefort. Dans une arène de 3 000 m<sup>2</sup> dominée par le Mont-Blanc et les sommets des Aravis, les compétiteurs ont affronté 5 zones d'évolution audacieuses. Pour le club Vélo Trail du Mont-Blanc présidé par Jean-François Guernier, cet événement exceptionnel consacre des mois d'intense préparation. L'effort d'organisation a été colossal, et rien n'aurait été possible sans l'enthousiasme et l'investissement sans faille d'une centaine de bénévoles. Un grand merci pour leur aide ! Cette Coupe du Monde de VTT Trial restera dans les cœurs pour l'engouement qu'elle a suscité et le spectacle de haut vol qu'elle a offert. On se souviendra également des engagements qui ont été pris pour limiter l'impact de la manifestation sur l'environnement : au départ de Sallanches, des navettes gratuites ont permis d'acheminer le flot de spectateurs avec fluidité. Cordon a ainsi démontré avec succès son aptitude à organiser une compétition sportive de grande envergure. Des discussions sont actuellement en cours entre le club VTMB, les élus et l'Union Cycliste Internationale pour envisager une nouvelle édition. Réservez déjà votre week-end du 12 au 14 septembre 2025...

- La coupe du monde VTT Trial à Cordon a été soutenue par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, la commune de Cordon, Cordon Tourisme et une multitude de partenaires privés.

- Budget de fonctionnement : 140 000 € TTC

Publié le : 15/07/2025 09:10 (Europe/Paris)

Par : Mairie de Cordon

[https://www.intramuros.org/cordon/documents\\_administratifs/35436](https://www.intramuros.org/cordon/documents_administratifs/35436)





## Tri des emballages et des papiers : gardons les bonnes habitudes !



Besoin de réviser les consignes de tri ?  
Consultez le mémo :



Que se passe-t-il si une bouteille en verre ou un sac d'ordures ménagères est déposé par erreur dans le conteneur jaune réservé au tri des emballages et des papiers ? Cela occasionne un refus de tri : le déchet devra être isolé et incinéré. Le surcoût lié au traitement des indésirables pèse lourd sur la collectivité : en 2023, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc a estimé la facture à 364 391 € HT ! Nous comprenons mieux pourquoi il est important d'appliquer les bons gestes de tri. À Cordon, le SITOM a procédé le 17 juin dernier à une caractérisation de nos conteneurs jaunes : un échantillon de 45 kg de déchets a été prélevé en vue d'évaluer la qualité du tri. Bonne nouvelle : seulement 12 % d'anomalies ont été relevées, alors que la moyenne sur le territoire du SITOM est de 19,8 %. Félicitations aux Cordonnants pour leur implication et poursuivons nos efforts.

## Qualité de l'air à Cordon : les conclusions rassurantes d'une année de relevés et d'analyses scientifiques.

Dès 2022, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a engagé un état des lieux de la qualité de l'air en altitude, dans les vallées et sur les coteaux des 10 communes du territoire. Pour replacer le débat de la pollution et de ses effets dans un cadre strictement scientifique, une étude indépendante baptisée Alt'Air a été confiée au groupement du Cerema Hauts de France et de Particle Vision. Des micro-capteurs ont été installés sur 10 sites stratégiques, dont un à proximité de l'école de Cordon. De juin 2023 à juin 2024, des mesures continues ont été effectuées pour quantifier et caractériser les principaux polluants atmosphériques. À Cordon comme sur l'ensemble des communes de la CCPMB, les analyses révèlent des concentrations homogènes en particules fines, dioxyde d'azote et ozone. Nous savons dorénavant d'où proviennent ces particules : en hiver, le recours au chauffage à bois et le phénomène d'inversion des températures favorisent la pollution. Pendant la belle saison, les pollens et poussières du sol se propagent plus facilement. À quoi s'ajoutent, dans le centre-bourg, les résidus liés à l'usure des pneus et à l'abrasion métalliques des freins. Qu'en est-il des concentrations mesurées ? Le bilan se veut rassurant : les résultats d'analyse se situent en dessous des normes fixées par la réglementation et proches des recommandations de l'OMS. Les données collectées par le projet Alt'Air s'avèrent essentielles pour impulser de nouvelles mesures de santé publique et inspirer les élus dans leurs futures prises de décision.

Le capteur d'air installé à proximité de l'école de Cordon.



Pour en savoir plus sur le projet Alt'Air :

## Labélisation Flocon Vert : bilan à mi-parcours



Porté par l'association Mountain Riders, le label Flocon Vert valorise les destinations touristiques de montagne qui prennent des engagements en faveur d'un développement touristique durable. En novembre 2022, le comité d'attribution s'est prononcé en faveur de la labellisation de Cordon pour une durée de 3 ans. Depuis, notre territoire mobilise les outils de l'intelligence collective pour formaliser une stratégie à long terme, assortie d'un plan d'actions. Le 18 juillet dernier, les auditeurs du label sont venus constater l'état d'avancement de notre stratégie et de nos engagements, sur des aspects aussi variés que l'aménagement territorial, la diversification de l'offre touristique, l'environnement ou encore l'économie locale. Notre commune n'utilisant plus de pesticides dans l'entretien de ses espaces publics

depuis juillet 2017, le sujet de la santé des sols constitue un nouvel axe de travail à intégrer dans notre cahier des charges, en vue d'un renouvellement de la labellisation. Affaire à suivre...



# Le budget municipal

## Le plan d'actions de votre commune !



À l'image d'un particulier qui arbitre ses recettes et ses dépenses, une commune gère un budget qu'elle vote chaque année. Le budget municipal permet d'organiser et de planifier les actions publiques locales dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'urbanisme, la culture, l'entretien des voiries ou encore l'aménagement de nouvelles infrastructures. Cet exercice financier, soumis à l'équilibre entre recettes et dépenses, vise à maintenir un niveau de service public satisfaisant. Face à la diminution des dotations de l'État, les collectivités locales doivent faire preuve d'adaptabilité pour optimiser leurs ressources et prioriser les investissements les plus importants.

**Le 28 mars 2024, le budget a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal qui poursuit les objectifs suivants :**

- maintenir une dynamique d'investissement propice à réaliser les projets de la commune,
- continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- préserver une capacité d'autofinancement.

### Mieux comprendre l'utilisation des fonds publics.

- Le maire a la responsabilité de préparer le budget en collaboration avec les élus et les services municipaux.
- L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du Centre des Finances Publiques.
- Le Maire est l'ordonnateur, c'est-à-dire qu'il prescrit les ordres de dépenses et de recettes. Toutefois, il n'a pas le droit de manipuler l'argent public. C'est le Trésor Public qui assure les paiements et les encaissements en se chargeant des poursuites en cas de non recouvrement.
- Cette séparation entre l'ordonnateur et le comptable public poursuit une double finalité à la fois de contrôle et de probité.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023



### BUDGET PRINCIPAL

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 800 298,72 €

Recettes : 2 197 975,23 €

#### DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : 571 583,44 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 629 133,01 €
- Atténuations de produits : 157 161,79 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 828,00 €
- Autres charges de gestion courante : 388 244,34 €
- Charges financières : 46 307,12 €
- Charges spécifiques : 3 041,02 €

#### RECETTE DE FONCTIONNEMENT

- Atténuations de charges : 30 973,39 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : 143 598,76 €
- Impôts et taxes : 29 159,00 €
- Fiscalité locale : 1 614 792,25 €
- Dotations et participations : 358 531,94 €
- Autres produits de gestion courante : 20 914,39 €
- Produits financiers : 5,50 €

#### INVESTISSEMENT

Dépenses : 764 601,59 €

Recettes : 431 026,10 €

#### DÉPENSE D'INVESTISSEMENT

- Dotations, fonds divers et réserves : 4 871,34 €
- Emprunts et dettes assimilées : 160 891,20 €
- Immobilisations incorporelles : 10 898,45 €
- Immobilisations corporelles : 581 760,31 €
- Immobilisations en cours : 6 180,29 €

#### RECETTE D'INVESTISSEMENT

- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 828,00 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 350 289,07 €
- Subventions d'investissement : 72 307,03 €
- Emprunts et dettes assimilées : 200,00 €
- Immobilisations corporelles : 3 402,00 €





## BUDGET CENTRE VILLAGE

### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 81 427,49 €

Recettes : 171 138,96 €

#### DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 571 583,44 €  
Autres charges de gestion courante : 388 244,34 €  
Charges financières : 46 307,12 €

#### RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Autres produits de gestion courante : 171 138,96 €

### INVESTISSEMENT

Dépenses : 93 835,77 €

Recettes : 86 575,60 €

#### DÉPENSE D'INVESTISSEMENT

Opérations patrimoniales : 2 500,00 €  
Emprunts et dettes assimilées : 91 335,77 €

#### RECETTE D'INVESTISSEMENT

Opérations patrimoniales : 2 500,00 €  
Dotations, fonds divers et réserves : 84 075,60 €



### QUELQUES EXEMPLES RÉCENTS D'INVESTISSEMENTS

- Aménagement des aires naturelles et ludiques : 132 000 € TTC
- Mise en conformité des bâtiments communaux aux normes PMR : 140 000 € TTC
- Achat d'une mini pelle YANMAR pour les services techniques : 47 880 € TTC
- Réhabilitation du site d'escalade de Rochefort : 28 395 € TTC
- Réfection des 5 réservoirs d'eau : 386 945 € TTC



## BUDGET EAU

### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 218 734,63 €

Recettes : 205 629,26 €

#### DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 99 894,51 €  
Charges de personnel et frais assimilés : 27 522,93 €  
Atténuations de produits : 26 508,00 €  
Opérations d'ordre de transfert entre section : 63 981,58 €  
Autres charges de gestion courante : 76,01 €  
Charges exceptionnelles : 491,60 €  
Dotations aux amortissements et aux provisions : 260,00 €

#### RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Opérations d'ordre de transfert entre section : 8 998,21 €  
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises : 196 486,52 €  
Autres produits de gestion courante : 2,53 €  
Reprises sur amortissements et provisions : 142,00 €

### INVESTISSEMENT

Dépenses : 223 909,86 €

Recettes : 108 518,67 €

#### DÉPENSE D'INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre de transfert entre section : 63 981,58 €  
Dotations, fonds divers et réserves : 44 537,09 €

#### RECETTE D'INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre de transfert entre section : 8 998,21 €  
Immobilisations incorporelles : 1 240,00 €  
Immobilisations corporelles : 213 671,65 €

### LE BUDGET COMMUNAL EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS !

**0%** D'AUGMENTATION D'IMPÔTS  
à Cordon, la fiscalité est stable depuis 9 ans

**402 505 €**  
NOTRE CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT BRUT (CAF)  
à la fin 2023

**1 591 €**  
TOTAL DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT  
par habitant

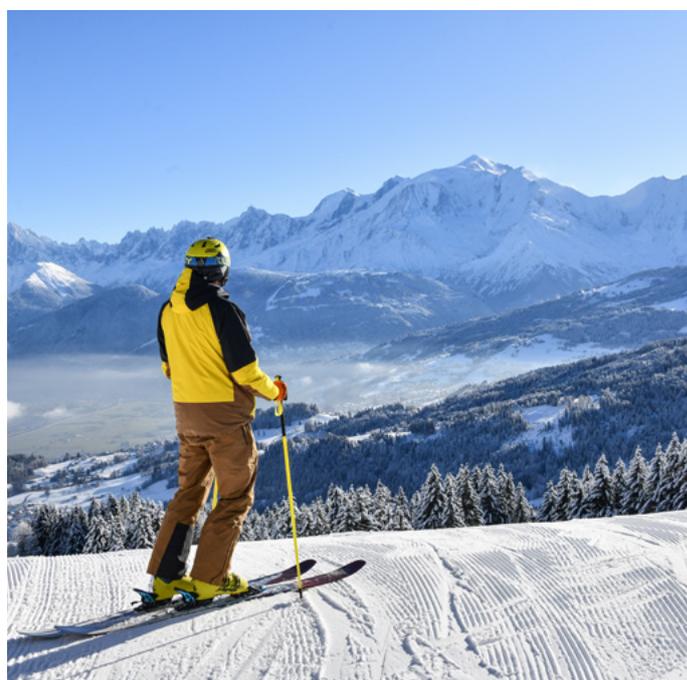
**1,88** ANNÉE DE CAF BRUT  
notre capacité de désendettement  
(une bonne capacité doit être inférieure à 10 ans)

**91 962 €**  
MONTANT DES SUBVENTIONS attribuées aux associations

## Domaine skiable de Cordon : ce que la nouvelle convention de service public va changer.



Rappelons que depuis 2004, l'organisation du domaine skiable de Cordon est confiée au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Espace Jailliet. Le syndicat a autorité pour organiser le service public des remontées mécaniques de Cordon, mais aussi de Combloux, Demi Quartier, La Giétaz, Sallanches et la partie Jailliet de Megève. Propriétaire des remontées mécaniques, le SIVU Espace Jailliet a lancé une consultation en début d'année, pour renouveler sa délégation de service public. Au terme d'une procédure de marché public, le SIVU Espace Jailliet a délibéré le 23 juin dernier : la délégation de service public a été attribuée à la SEM des Portes du Mont-Blanc pour une durée de 20 ans. Vous l'aurez compris : notre domaine skiable est soumis à une organisation complexe et collégiale, faisant intervenir de multiples acteurs. Afin de préciser les dispositions concrètes de la nouvelle convention et ses répercussions pour l'avenir, nous avons interrogé Lucas MARCHAND, Directeur de la SEM des Portes du Mont-Blanc.





**INTERVIEW**  
**Lucas MARCHAND**  
Directeur de la SEM  
des Portes du Mont-Blanc

### Quel bilan tirez-vous de la saison d'hiver 2023-2024 à Cordon ?

Les difficultés liées au réchauffement climatique grandissent. La saison dernière en est l'illustration : la SAEM des téléskis de Sallanches-Cordon a réalisé un chiffre d'affaires de 82 000€, contre 261 000€ pour la saison 2022-2023 et 387 000€ pour la saison 2021-2022. La perte d'exploitation sur le seul exercice 2023-2024 s'élève à 158 000€. Même si par le passé le domaine skiable de Cordon a fait preuve d'une grande souplesse pour s'adapter à des conditions d'exploitation de plus en plus tendues, le statu quo n'est aujourd'hui plus tenable. Ce bilan morose nous force à agir. Si nous souhaitons que le domaine skiable perdure, nous devons faire preuve d'une extrême agilité, afin de créer un modèle de fonctionnement équilibré.

### Comment cette agilité va-t-elle se traduire concrètement ?

L'équilibre des comptes est notre priorité absolue : notre stratégie d'exploitation, de damage et d'enneigement artificiel en découle. Rappelons que 75% des ventes du domaine skiable sont réalisées pendant les vacances. En janvier et en mars, les clients se font rares, surtout en semaine. Lorsque la fréquentation diminue, cela n'a pas de sens de faire tourner les remontées mécaniques à vide. Nous devons donc apprendre à adapter nos services, en fonction de la demande et des conditions météorologiques. En conséquence, l'exploitation du domaine ne pourra plus s'opérer à dates et prix fixes. Dorénavant, nous devons privilégier un modèle dynamique. Cela vaut aussi pour les ouvertures des remontées mécaniques puisque nous sommes en capacité d'ouvrir un télésiège en moins d'une heure, si cela s'avère pertinent.

### Que répondez-vous aux socioprofessionnels qui pourraient être inquiets de cette nouvelle organisation ?

Après la perte considérable de l'exercice 2023-2024, nous devons faire preuve de lucidité : il n'existe pas de solution simple et nous devons tous faire des efforts. Sans l'intervention d'un mécène, nous n'avons pas d'autres recours que de maximiser les recettes des vacances scolaires et minimiser les coûts sur les périodes creuses. Quoi qu'il en soit, nous restons ouverts au dialogue avec les mairies et socioprofessionnels du territoire, pour envisager les solutions les plus pérennes. À condition de convenir d'un arrangement qui préserve l'équilibre de nos comptes, nous ne sommes pas opposés à maintenir en service un télésiège en dépit d'une fréquentation insuffisante. Il peut s'agir d'une participation financière au déficit ou d'un ajustement des jours de mise en service. Les demandes seront examinées au cas par cas.

### Dans quel état d'esprit abordez-vous la saison d'hiver à Cordon ?

La survie du domaine skiable de Cordon dépend de notre capacité à faire preuve d'agilité. En nous adaptant aux variations d'enneigement et de fréquentation, nous pouvons améliorer la rentabilité et préserver une activité pendant quelques années encore. Si la météo nous est favorable, nous pouvons espérer dégager une marge. Nous investirons alors dans de nouveaux équipements pour améliorer l'attractivité de la station de Cordon ou soutenir sa diversification. En revanche, en cas d'enneigement insuffisant, il nous faudra rester rigoureux et sobres pour ne pas compromettre le devenir du domaine.





# Tourisme

## L'aménagement des aires ludiques prend forme.

Les aires ludiques ont été pensées comme des lieux de détente et de loisirs pour nos familles. Elles contribuent également à dynamiser l'attractivité de la commune, à destination des visiteurs et des nouveaux résidents.

- Sur le parking des Plaines, 7 méridiennes ont été installées pour le confort des usagers. Le sentier découverte de la forêt sera doté au printemps 2025 de nouveaux supports pédagogiques. Le périmètre du bassin a également été assaini et amélioré.



- Au pont du Nant, de nouvelles tables de pique-nique ont été disposées.

- Le site de Rochefort a mis en service son parcours d'initiation VTT en octobre dernier. Une nouvelle phase d'aménagement est désormais à l'étude, pour installer une aire de jeux et une tyrolienne pour enfants, sans compromettre l'espace d'entraînement dédié au VTT Trial.

## « Cordon dans ma poche » : la plateforme locale qui rassemble toute l'offre touristique.



Les guides papier se font de plus en plus rares ! Toute l'offre de Cordon est désormais accessible sur une carte interactive 3D, conçue pour renseigner les visiteurs de façon agile et dynamique ! Actualisée en temps réel, la carte recense les activités et points d'intérêt incontournables, les temps forts à venir, les commerces et services ouverts mais aussi les bars, restaurants et hébergements disponibles. En hiver, la carte indique les pistes ouvertes du domaine skiable. En été, elle signale les zones de pastoralisme gardées par des chiens de protection. À tout moment et où qu'il soit, le visiteur peut explorer la destination, sélectionner des points d'intérêt, et planifier son séjour. Parce qu'elle met en lumière les événements ou activités disponibles, la carte dynamique crée de nouvelles opportunités commerciales pour nos socioprofessionnels. Ces derniers peuvent renseigner les visiteurs instantanément et leur offrir une expérience ciblée et engageante. Pour l'Office de Tourisme, cet outil puissant permet de collecter des données de navigation et ainsi, de mieux comprendre le profil et les habitudes de la clientèle touristique.

## Une démarche collective pour préparer l'avenir de notre destination.



Le 24 juin dernier, Cordon Tourisme a présenté le bilan de la saison d'hiver aux habitants et socioprofessionnels du territoire. Sans surprise, l'enneigement a été déficitaire en raison de plusieurs épisodes pluvieux et des températures anormalement douces. Bien que nos taux de réservation se soient maintenus, la clientèle a principalement consommé dans les grandes stations environnantes mieux pourvues en neige. Nous ne

pouvons ignorer que le défi du réchauffement climatique menace la viabilité économique des stations de basse altitude. En conséquence, Cordon se doit d'explorer de nouvelles stratégies touristiques pour diversifier son offre et préparer son avenir. Pour cela, nous devons nous efforcer de mieux comprendre le comportement de la clientèle et inventer de nouvelles opportunités. Une démarche de concertation collective a donc débuté à l'automne dernier. Tout au long de l'année 2025, les Cordonnants seront ainsi amenés à s'exprimer par l'intermédiaire de questionnaires, d'entretiens individuels et d'ateliers participatifs. De cette réflexion commune devraient émerger une vision renouvelée de notre destination à l'horizon 2050, ainsi qu'un plan d'actions répondant aux enjeux actuels et futurs.



# Tourisme

## Domaine skiable de Cordon : Patrick BERNIER a pris sa retraite.



Cela faisait plus de 20 ans qu'il dirigeait la station de Cordon : Patrick Bernier a pris sa retraite à la fin de la saison d'hiver 2024. Surnommé avec affection « le faiseur de neige » par sa petite-fille, Patrick était notamment en charge des 32 canons à neige du domaine. Pendant toutes ses années de service, il a su planifier, organiser et diriger avec fiabilité toutes les activités en lien avec l'exploitation de la station. Il a toujours su incarner l'esprit d'équipe. Nous le remercions pour son professionnalisme et son dévouement, et lui souhaitons une retraite épanouie.



## Départ de Patricia Marcuzzi

Après 32 années de carrière, Patricia Marcuzzi a quitté Cordon Tourisme en juin dernier pour de nouveaux horizons professionnels. Très polyvalente, Patricia a toujours su s'adapter aux évolutions de son métier. Entourée d'une équipe qu'elle savait mobiliser lors des diverses animations touristiques, elle mettait du cœur à l'ouvrage pour faire la promotion de son village. Belle continuation Patricia !



## A votre service

### La Bourse Jeunes, un coup de pouce pour vos projets !



Vous avez entre 16 et 29 ans et résidez à Cordon ? La commune vous tend la main pour concrétiser vos projets individuels ou collectifs ! La Bourse Jeunes est un dispositif visant à soutenir vos projets de pré-professionnalisation ou encore vos initiatives citoyennes, solidaires, sportives ou culturelles. L'éligibilité s'étend même aux associations récentes, à condition qu'elles ne bénéficient pas encore de subventions municipales. Dans la limite de 6 000 €, la dotation est partiellement ou totalement attribuée en fonction de la qualité et du potentiel du dossier présenté. Les candidatures sont étudiées par un jury composé des élus et d'un agent de la collectivité, sous la présidence de Monsieur le Maire. La prochaine

commission se réunira le 15 janvier prochain. Alors, si vous avez une idée qui mérite d'être soutenue, c'est le moment de vous lancer ! Téléchargez le dossier sur [mairie.cordon.fr](http://mairie.cordon.fr) ou rendez-vous en mairie pour plus d'informations.

### Association des parents d'élèves : l'ASEC devient la CAPE !

Voilà déjà plus de 30 ans que l'association des parents d'élèves de Cordon contribue au financement des projets éducatifs, par l'organisation de multiples manifestations. Connue sous le nom d'Association Sportive de l'École de Cordon (ASEC), l'association vient d'être renommée Cordon Amicale de Parents d'Élèves (CAPE). Cette révision répond au besoin de mieux refléter la réalité et la diversité des activités, au-delà de la pratique sportive. Approuvé lors de l'assemblée générale des associations de l'école en septembre dernier, le changement de nom est désormais inscrit dans les nouveaux statuts. Un logo tout neuf a été dessiné par les enfants, avec le concours d'un parent d'élève graphiste. Rappelons que les initiatives de la CAPE contribuent à la collecte de fonds, mais renforcent également le lien communautaire au sein de l'école. Parmi ses actions incontournables, citons les fameuses crêpes du mercredi pendant la saison d'hiver, ainsi que la vente de vins biologiques proposés par une famille de l'école.



### Urgence technique : le numéro à connaître



Un câble électrique est tombé au sol ? Un arbre entrave la route ? Une canalisation d'eau a rompu sur le domaine public ? Un candélabre a été arraché ? En cas de problème technique présentant un danger grave ou imminent, vous pouvez composer le 06 28 33 38 63. Accessible 24 H/24 et 7 J/7, ce numéro d'astreinte vous met en relation avec les services techniques municipaux.



# A votre service

## Se déplacer facilement en Pays du Mont-Blanc : toutes les solutions !

Vous connaissez la ligne régulière qui relie toute l'année Cordon à Sallanches. De même qu'en hiver, les navettes skibus assurent gratuitement entre 10 et 12 rotations par jour entre le village et le domaine skiable. En plus de ce service, trois autres options de mobilité sont disponibles :



**Je Covoit', l'aide au covoiturage** : cofinancé par l'ATMB et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le dispositif Je Covoit' permet aux passagers de voyager gratuitement, tandis que les conducteurs reçoivent une compensation de 1 à 4 euros par trajet, dans la limite de 40 km quotidiens. Le service est accessible via BlaBlaCar Daily ou Karos.

Informations au 04 50 25 95 95



**Montenbus, le service de transport à la demande** : accessible à tous, le Montenbus fonctionne du lundi au samedi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Avec plus de 380 arrêts dans dix communes, ce service de transport à la demande facilite les déplacements en Pays du Mont-Blanc. Les utilisateurs doivent s'inscrire et réserver leur trajet en ligne ou par téléphone.

Informations au 0 800 2013 74 [www.montenbus.fr](http://www.montenbus.fr)



**RézoPouce, l'autostop organisé** : Le dispositif Rézo Pouce favorise la mobilité solidaire en milieu rural et péri-urbain. Il propose des arrêts autostop sécurisés où les passagers peuvent attendre des conducteurs pour des trajets quotidiens. Le service est gratuit.

Informations auprès de la CCPMB : 04 50 93 66 73  
[www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

## Pour améliorer la qualité de l'air, des aides existent !

En réponse aux préoccupations croissantes concernant la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc propose un éventail de dispositifs pour accompagner les habitants et les acteurs économiques dans leur transition énergétique.

Les modalités d'obtention de ces aides sont disponibles par téléphone au 04 50 78 12 10 ou en ligne.



### À DESTINATION DES PROFESSIONNELS :

- **Le Fonds Air Véhicules, pour acquérir un véhicule à faibles émissions de particules.** Vous disposez d'un numéro de SIRET ? Alors vous pouvez mobiliser jusqu'à 5 000 € d'aide pour financer l'acquisition d'un véhicule électrique ou d'un véhicule roulant au gaz naturel.

- **Le Fonds Air Entreprises, pour financer des investissements plus vertueux.** Vous envisagez de remplacer votre chaudière fioul, d'installer un système de filtration ou de modifier vos processus industriels polluants ? La CCPMB peut prendre en charge jusqu'à 40 % du montant HT des investissements réalisés et financer une partie de vos études de faisabilité.

### À DESTINATION DES PARTICULIERS :

- **Le Fonds Air Bois, pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois.** Sous conditions de ressources, les ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 000 € de prime, en vue d'acquérir un équipement de chauffage plus performant.

- **Le Fonds Air Transition Fioul, pour abandonner votre ancienne chaudière au fioul.** Le programme offre jusqu'à 5 000 euros pour financer la transition vers une nouvelle chaudière au gaz, une pompe à chaleur, une chaudière à bois ou à granulés, un système de chauffage solaire ou un raccordement à un réseau de chaleur.



## Naissances

**Marcel WEILLAERT** né le 23/03/2022,  
de Baptiste WEILLAERT et Perrine REMOND

**Céleste CART DE BOURQUENEY** née le 13/06/2022,  
de Guillaume CART et Ambre DE BOURQUENEY

**Jules PUGNAT** né le 13/02/2023,  
de Florian PUGNAT et Amandine GARÇON

**Aliénor RENAUD GONTCHAROFF** née le 23/06/2023,  
de Louis-Marie RENAUD et Calliopé LEMATTRE-  
GONTCHAROFF

**Adélie BEYNET NICOLLET** née le 28/07/2023,  
de David BEYNET et Julie NICOLLET

**Justin BOTTOLLIER-DÉPOIS** né le 25/08/2023,  
de Martin BOTTOLLIER-DÉPOIS et Julie BAÏS

**Arsène SANGOUARD** né le 06/09/2023,  
de Quentin SANGOUARD et Emelyne BURATTI

**Lison WEILLAERT** née le 22/11/2023,  
de Baptiste WEILLAERT et Perrine REMOND

**Lune HENNIAUX** née le 01/01/2024,  
de Mahé ESTEVES et Antoine HENNIAUX

**Vivien DUVERNET** né le 31/05/2024,  
de David DUVERNET et Emilie AUTON

**Rose CHESNEY** née le 04/07/2024,  
de Mathieu CHESNEY et Maud MORET

**Emilio MOUSSET** né le 14/07/2024,  
de Franck MOUSSET et Fanny CART

**Léonard BLONDET DEGUERGUE** né le 09/08/2024,  
de Adrien BLONDET et Jivane DEGUERGUE

**Orso Marie DU PELOUX DE SAINT ROMAIN** né le  
12/08/2024,  
de Timothée DU PELOUX DE SAINT ROMAIN et Virginie  
BAYON DE NOYER

## Décès de Béatrice BIBOLLET : la mairie est en deuil



Nous avons été bouleversés par le décès de Béatrice, survenu le 25 juillet dernier des suites d'une maladie foudroyante. Celle que nous appelons avec affection Béa n'avait que 56 ans. Bien plus qu'une collaboratrice, elle était une amie pour beaucoup d'entre nous : son dévouement, sa bonne humeur et sa générosité illuminaient nos journées. Béatrice aura marqué de nombreuses générations d'élus, d'agents et d'administrés lors de ces 36 années passées au sein de notre collectivité. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## Baptêmes républicains

**Agnès LARDET-JACOVELLA et David LARDET**,  
pour leurs enfants Camille et Chloé Lardet-Jacovella,  
le 02/11/2024

## Mariages

**Julien CART et Jenifer GAGLIARDI**,  
le 06/12/2022

**Jonathan BEAUFILS et Solenne LUCCIONI**,  
le 20/05/2023

**Stéphane COUTURIER et Régine LAGRANGE**,  
le 27/05/2023

**Maxime PAGET et Lina JIGUET**,  
le 24/06/2023

**Thomas RIQUELME et Anne-Claire POCHEZ**,  
le 26/08/2023

**Michaël LEVY et Laura BOTTOLLIER-DEPOIS**,  
le 25/05/2024

**Franck CHARBONNIER et Isabelle TRONCHET**,  
le 31/05/2024

**Romain DEVERLY et Delphine RICHARD**,  
le 29/06/2024

## Décès

**Père Régis BURNIER-FRAMBORET**,  
décédé le 22/09/2022 à l'âge de 86 ans

**Alfred TRONCHET**, décédé le 07/04/2023  
à l'âge de 86 ans

**Régis PETIT-JEAN-GENAZ**, décédé le 08/05/2023  
à l'âge de 87 ans

**Jean-Claude RIQUET**, décédé le 11/07/2023  
à l'âge de 89 ans

**Marietta CIAMPORCERO ép. CALLENS**,  
décédée le 28/07/2023 à l'âge de 94 ans

**Raymonde BAZ ép. BOTTOLLIER DEPOIS**,  
décédée le 21/09/2023 à l'âge de 80 ans

**Yvonne BOTTOLLIER-CURTET**, décédée le 21/02/2024  
à l'âge de 94 ans

**Noël MOGENIER**, décédé le 27/03/2024  
à l'âge de 73 ans

**Agnès LANG ép. JEAN**, décédée le 16/04/2024  
à l'âge de 77 ans

**Dorian PAGET**, décédé le 12/08/2024  
dans sa première année

# Découvrez les annonceurs partenaires de l'édition

**2BTP** S.A.R.L.



Terrassement  
Travaux de montagne  
Dénèigement  
Broyeur à bois  
Captages

Tél/fax: 04 50 58 08 90

UN PROJET IMMOBILIER ?  
Votre spécialiste locale !

*Expert agréée*

Anne SAINT-SIMON  
06 60 70 16 79

**3G IMMO**

Inscrite au RSAC d'Annecy n° 531 947 422

**AKRO**  
MONTAGNE

ELAGAGE ABATTAGE BROYAGE DENEIGEMENT

Boris LEBRAS  
06 99 34 59 35 - boris.lebras@orange.fr

Menuiserie - Charpente  
Chalets bois - Couverture

**RB**

Robert Baz  
S.A.R.L.

Tél: 06 70 46 96 89  
74700 CORDON www.robert-baz.com

**BLONDET**  
PLOMBERIE



Sanitaire Chauffage

Tél. 04 50 93 93 92- Port . 06 32 38 01 97  
email : yblondet@bbox.fr

**bfm**  
charpente - couverture - menuiserie

Frédéric Bottollier  
06 07 96 66 57

Martin Bottollier  
06 87 15 85 96

150 voie de la Plagne d'en bas  
74700 - CORDON  
bfm-charpente@outlook.fr

CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE



**BOTTOLLIER**  
MICHAËL

120 route de la scie - 74700 CORDON  
Tél. 04 50 58 46 32 - 06 16 47 75 12

charpente-bottollier.com  
michael@charpente-bottollier.com

**CARRELAGES**  
DU MONT BLANC

La plus belle  
signature  
de votre maison

230 ROUTE DE PASSY | SALLANCHES  
TÉL. 04 50 58 27 95

CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

**Cart**

www.chalet-cart.com

CORDON

CHARPENTE-MENUISERIE-SCIERIE  
CHALETs - RENOVATION - TAILLAGE NUMERIQUE  
Tel: 06 86 62 18 74

Bar Chez Kevin



06 15 31 36 86

L'ATELIER  
de  
**DOM**  
MENUISERIE

06.81.07.71.64  
info@atelier-de-dom.com

# Découvrez les annonceurs partenaires de l'édition

*Olivier Dornès*

Maitre-Enseignant Reiki  
Love Energetics®  
Clairvoyance  
La Trame®

06.61.60.99.94      olivier-reliance.fr  
Olivier.reliance@gmail.com      74700 Cordon

MAÇONNERIE  
NEUF ET RÉNOVATION  
TERRASSE  
ISOLATION EXTERIEURE

74700 CORDON

06.45.80.44.24

Massage  
Sportif, Profond, Afrique  
Réfléxo  
Plantaire, Palmaire, Cranio/ facial

Massage aux Huiles Végétales  
Massage a votre Domicile

Mélanie 06.76.73.85.26  
Mail: melanie.bourdere74@orange.fr  
Site web: melanie-bourdere.business.site

**MILLION**  
SAS  
Les carreleurs du Pays du Mont-Blanc

Chapes - Carrelages

DÉCO AGENCEMENT  
NEUF & RÉNOVATION

74700 CORDON  
Tél : 06 78 79 82 06

**PUGNAT FRANCK**  
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

74700 CORDON  
Tél : 04 50 18 06 82  
Port. : 06 08 01 45 24

E-mail :  
franck.pugnat@wanadoo.fr

**FLO PUGNAT**  
CHARPENTE · COUVERTURE  
MENUISERIE

06 73 72 45 91  
flopugnat74@gmail.com

**Realp Immobilier**

3171 Route de Cordon - CORDON  
04-50-18-75-20  
contact@realp-immobilier.com

**SALLANCHES MOTOS**

YAMAHA

**74**

mon super marché  
**sherpa**

Produits locaux & régionaux  
*Local and regional products*

Fromage et charcuterie à la coupe  
*Cheese counter, cold meats counter*

Pain cuit sur place  
*Bread baked on the spot*

Cave à vins  
*Wine cellar*

Sherpa Cordon  
3140 Route de Cordon  
04 56 37 23 18

**Et le TRONCHET**

TRAVAUX FORESTIERS  
TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
TRAVAUX EN MONTAGNE  
BROYAGE DE PIERRES

1565 route de Cordon - "La Revenaz"  
74700 CORDON  
Tél: 04 50 58 25 82  
www.tronchet.fr

RESTAURANT DE CHARME

*Chez Alcide*

79 route du Pornay - 74700 CORDON  
04 50 58 04 88  
contact@feracheval-megeve.com



# LA GAZETTE DE CORDON

Bulletin municipal



## AGENDA

**Mardi 31 décembre 2024 :**  
Repas dansant et Bal du Ski-Club.

**Samedi 11 janvier 2025 :**  
Vœux du Maire.

**Vendredi 17 janvier 2025 :**  
La Monstre Belle - Ski de randonnée.

**Dimanche 16 mars 2025 :**  
La Monstre Belle et Raide - Vélo-Ski Alpinisme.

**Samedi 22 mars 2025 :**  
Soirée Forcement de l'Écho du Jaillet.

## ACCUEIL en Mairie

Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi tous les matins de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, sauf le vendredi. Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.  
Informations : 04 50 58 04 17 - [mairie@cordon.fr](mailto:mairie@cordon.fr)

 **Téléchargez l'application POLITEIA**

et recevez les alertes et actualités du village  
directement sur votre téléphone : [politeia-france.fr](https://politeia-france.fr)



Magazine d'information municipales publiée par la Mairie de Cordon

3650 route de Cordon 74700 CORDON - Tél. : 04 50 58 04 17 - [mairie@cordon.fr](mailto:mairie@cordon.fr)

Responsable de la publication : François PARIS, Maire - Rédaction : Nelly Orand / ScrivaCom - Mise en page : @MorisMerle

Crédits photos : Association Cordon d'Hier pour Aujourd'hui ; ATMB ; CCPMB ; Chalet Hôtel de Cordon ; Chez Alcide ; Christophe Dupuis ; Claude Martin ;

Pub. Compagnie Zeif ; école primaire de Cordon ; Famille Bibollet ; Jean-Marc Barey ; Mairie de Cordon ; Pepizella ; Restaurant La Ruche ; SITOM ; VTMB.

Par : Mairie de Cordon

Imprimé en 1 200 exemplaires par l'imprimerie Monterrains, Cluses.

[https://www.intramuros.org/cordon/documents\\_administratifs/35436](https://www.intramuros.org/cordon/documents_administratifs/35436)

